

Lundi 12 avril 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-Sales légalement tenue sans public à la salle communautaire, en présence des membres du conseil, en raison de la covid-19, ce lundi 12 avril 2021 à 19 heures, tous formant quorum sous la présidence de Mme Cindy Plourde mairesse, à laquelle étaient présent M. Vincent Simard, M. Raymond Gauthier, Mme Nancy Tremblay, Mme Anne Bouchard-Martel (par visio-conférence), M. Yvon Deschênes, Mme Annie Girard.

Le directeur général, Renaud Blanchette est aussi présent ainsi que l'adjointe administrative, Josée Gagnon

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Raymond Gauthier

2021-34

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que décrit ci-dessous :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS VERBAL du 8 MARS 2021
4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
5. RAPPORT DE LA MAIRESSE
6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Correspondance
 - 7.2. Demande de participation financière
 - 7.3. Acceptation des comptes
 - 7.4.
 - 7.5.
 - 7.6.
8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE
 - 8.1. Nomination d'un maire suppléant
 - 8.2. Programme du Regroupement loisirs et sports (RLS)-bilan de santé municipal-résolution d'engagement
 - 8.3. FRR Territorial-Projet afin que Ville Roberval prenne en charge la formation des sauveteurs
 - 8.4. MRC Domaine -du-Roy-Projet de mise en commun pour ajout d'un ingénieur et technicien en génie civil supplémentaire
 - 8.5. Projet d'achat de camion de services-directives du conseil

- 8.6. Mesures sanitaires
- 8.7. Rencontre CRT
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS no 1
- 10. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1.
- 11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
 - 11.1. Démission de l'inspecteur en urbanisme et environnement
 - 11.2.
- 12. SÉCURITÉ CIVILE
 - 12.1.
- 13. VOIRIE MUNICIPALE
 - 13.1. Nettoyage des rues 2021-Octroi de contrat
 - 13.2. Travaux conjoints de rechargement du Chemin de la Montagne-
 - 13.3. Travaux de débroussaillage le long des chemins-choix de chemins et demande de soumissions
- 14. INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
 - 14.1. Travaux TECQ-recherche de fuite eau potable-offre de service LCS Drains Secours -Octroi de contrat
 - 14.2. Avis de motion -règlement portant le numéro 2021-04 « Ayant pour objet d'imposer et régir l'installation de compteur d'eau dans les immeubles non résidentiels, les immeubles mixtes, les immeubles municipaux et sur un échantillon d'immeubles résidentiels situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-Sales ».
Suivi de la présentation du projet de règlement
 - 14.3. Équipement de déphosphatation -Proposition de services professionnels-Stantec-Octroi de contrat
- 15. DOSSIERS DIVERS
 - 15.1. Demande d'achat d'une partie de terrain de la municipalité du lot 5 398 974- par propriétaire du 20 rue de la Montée
 - 15.2. Proclamation de la semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021
 - 15.3.
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
 - 17.1. Début de la séance ajournée
- 18. Journalier du camping
- 19. FRR Territorial-Projet afin que Ville Roberval prenne en charge la formation des sauveteurs
- 20.

3.ACCEPTATION DU PROCÈS VERBAL du 8 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Deschênes

2021-35

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le procès-verbal du 8 mars 2021 soit accepté avec les corrections mentionnées.

4.SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le directeur général informe le conseil du suivi de certains points discutés lors de la séance précédente.

5.RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse fait le résumé de toutes les activités et réunions auxquelles, elle a assisté depuis la dernière séance et partage les informations reçues.

6.RAPPORT DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Chacun des membres du conseil mentionne ce qu'il a fait depuis la dernière séance tout en donnant les informations relatives.

7.ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1Correspondance

Le conseil prend connaissance de la correspondance reçue que voici :

- **Desjardins Caisse du Domaine-du-Roy :**
Transformation en établissement entièrement automatisé à compter du vendredi 7 mai 2021
- **Municipalité de La Doré :**
Résolution élection de la préfecture de la MRC Domaine-du-Roy
- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :**
Remerciement pour le dévouement depuis le début de la pandémie
- **Transport Québec :**
Programme d'aide à la voirie locale (volet projets particuliers d'amélioration PPA)

7.2. Demandes de participation financière

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-36

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

Que ce conseil accepte les participations financières ci-dessous :

- **Association régionale de loisirs pour personnes handicapées :**
Renouvellement de l'adhésion 2021-2022 \$30.00

7.3. Acceptation des comptes

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Tremblay

2021-37

Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte les comptes ci-dessous :

Séance du 12 avril 2021

COMPTES PAYÉS	
Bell	110.12 \$
Bell	88.53 \$
Bell	91.41 \$
Hydro Québec	1 322.94 \$
Hydro Québec	67.91 \$
Hydro Québec	345.60 \$
Hydro Québec	1 502.07 \$
Hydro Québec	387.47 \$
Hydro Québec	1 910.63 \$
Hydro Québec	197.56 \$
Hydro Québec	1 105.77 \$
Hydro Québec	105.59 \$
Hydro Québec	1 558.44 \$
Hydro Québec	610.41 \$
Hydro Québec	380.59 \$
Hydro Québec	142.01 \$
Hydro Québec	993.78 \$
Hydro Québec	541.04 \$
Hydro Québec	28.82 \$
Hydro Québec	428.99 \$
TéluS	174.05 \$
TéluS	174.05 \$
AquaTer-Eau	5 725.76 \$
Carl Gingras / Marie-Andrée Buckell	250.00 \$
petite caisse	132.60 \$
Dany Girard (patinoire)	1 097.71 \$
dépanneur St-François-de-Sales	300.00 \$
ADMQ	650.76 \$
Visa	1 077.99 \$
total comptes payés	21 502.60 \$
COMPTES À PAYER	
Fournisseurs	Montant
Agence de gestion intégrée des ressources	689.85 \$
Avocats Gaudreault, Saucier, Simard	1 241.25 \$
Coop	86.72 \$
Fond Information Territoire	15.00 \$

Environnex	397.81 \$
Formiciel	120.72 \$
Groupe Génétique	265.45 \$
GLS Logistics	141.79 \$
Groupe Conseil NOVO SST	1 346.35 \$
Informatique Pascal Cloutier	204.66 \$
Linde Canada inc.	126.76 \$
Mécanique Dave Bilodeau	109.22 \$
Mégaburo	521.74 \$
Nutrinor	554.06 \$
UAP inc. (napa)	1 052.28 \$
Vision Informatik	87.67 \$
Zone Kubota	1 519.86 \$
Vêtement LCR	294.33 \$
total comptes à payer	8 775.52 \$
TOTAL GÉNÉRAL:	30 278.12 \$

8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE

8.1. Nomination d'un maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant en remplacement de Mme Anne Bouchard-Martel

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Plourde

2021-38

Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE M. Yvon Deschênes soit nommé à titre de maire suppléant pour la période du 12 avril 2021 au 7 novembre 2021 ou jusqu'à ce qu'une autre personne soit nommée par résolution;

QUE le maire suppléant M. Yvon Deschênes et/ou le directeur général Renaud Blanchette sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité St-François-de-Sales tout document relatif au fonctionnement de la municipalité tant pour les organismes publics que pour les institutions bancaires et ce, en cas d'incapacité d'agir de la mairesse.

8.2. Programme du Regroupement loisirs et sports (RLS)- bilan de santé municipal-résolution d'engagement

Considérant que le programme du RLS « bilan de santé » a principalement pour but de développer des projets porteurs et d'offrir un soutien professionnel aux municipalités rurales qui disposent de peu de ressources ;

Considérant que ce programme permettrait de développer une vision commune du développement du loisir et du sport dans notre municipalité ;

Considérant l'opportunité de recevoir un accompagnement professionnel pour guider une démarche de réalisation d'un portrait de l'ensemble des enjeux de loisirs et de sports de notre municipalité ;

Considérant l'occasion d'augmenter le financement pour la réalisation d'actions ou de projets et de répondre à un ou des besoins de nos citoyens ;

Considérant la possibilité de bonifier l'offre de services de qualité et/ou les infrastructures dans notre municipalité ;

Considérant que ce programme permettrait de développer de l'expérience et des connaissances dans la réalisation de projets en loisirs, en sports et en plein air ;

Considérant que cet accompagnement par le RLS permettrait à notre population de bouger davantage, de renforcer le sentiment d'appartenance et possiblement d'attirer de nouvelles familles ;

Considérant que la municipalité sera maître d'œuvres, à la suite de l'évaluation des besoins, de choisir et de prioriser les actions ou les projets qu'elle voudra développer ;

Considérant que le RLS a une expertise en loisir et qu'il pourra offrir un soutien au comité de citoyen pour la planification et le suivi tout au long du processus et qu'il représente un acteur neutre qui pourra guider le comité lorsque des enjeux ou des difficultés se présenteront ;

Considérant qu'une évaluation des résultats sera effectuée à la fin de l'accompagnement et que l'ensemble des connaissances acquises pourra être transféré à l'ensemble des municipalités rurales du Saguenay-Lac-St-Jean ;

En conséquence

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Bouchard-Martel

2021-39

APPUYÉ par Mme Annie Girard

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal de St-François-de-Sales accepte et engage la municipalité, si elle est sélectionnée, sur une période maximale de douze (12) mois à respecter les balises du programme « bilan de santé » soit de :

- 1- Dresser, avec le RLS, le portrait des enjeux actuels sur l'activité physique, le bénévolat, les camps de jour, les infrastructures, le loisir culturel, le plein air et le sport, via une démarche structurée sous forme de « bilan de santé » ;
- 2- Contribuer à la mise en place d'un comité de travail composé de spécialistes et de citoyens ;
- 3- Identifier, en collaboration avec le RLS, des actions ou projets à réaliser afin de répondre adéquatement aux enjeux soulevés dans le bilan de santé ;
- 4- Réaliser toutes les étapes de conceptualisation des actions ou projets sélectionnés (planification, conception, réalisation, aménagement, opérations, utilisation et bilan) ;
- 5- Déposer des demandes d'aides financières dans d'autres programmes, si les actions ou projets identifiés ont des besoins supérieurs à l'aide octroyée par le RLS.

8.3.FRR Territorial-Projet afin que Ville Roberval prenne en charge la formation des sauveteurs

Considérant le manque d'information à ce sujet, la mairesse Mme Cindy Plourde demande de reporter cet item à l'ajournement de la séance de lundi le 19 avril.

8.4.MRC Domaine -du-Roy-Projet de mise en commun pour ajout d'un ingénieur et technicien en génie civil supplémentaire

Attendu que le service d'ingénierie déjà en place pour les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy répond très bien aux besoins;

Attendu que la charge de travail exprimée par les municipalités est de plus en plus grandissante et que l'équipe actuelle ne peut répondre à toutes les demandes;

Attendu que les firmes externes sont de plus en plus rares dans le secteur et que cela à un effet direct d'augmentation sur le coût des projets;

Attendu que d'avoir un personnel régulier permanent avec les compétences et qualifications en ingénierie qui connaît bien nos systèmes et nos équipements permet d'identifier et de bien planifier les travaux préventifs et d'entretien pour chacune de leur municipalité;

Attendu la nécessité que les municipalités mandatent tous des professionnels externes pour des travaux semblables afin de réaliser pour eux soit des études, des plans d'intervention, des devis ... Une telle mise en commun permet d'optimiser davantage les dossiers et de partager des connaissances;

Attendu que des aides financières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Deschênes,

2021-40

APPUYÉ par Mme Nancy Tremblay

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

- Que le préambule qui précède fait partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduit;
- Que le conseil de la Municipalité St-François-de-Sales confirme son intérêt au projet d'ajout d'un ingénieur et un technicien à l'équipe déjà en place;
- De demander à la MRC du Domaine-du-Roy de déposer une demande d'aide financière afin que le projet puisse bénéficier de l'aide financière consentie par le MAMH dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale;
- De demander à la MRC du Domaine-du-Roy d'assister les municipalités dans ce processus.

8.5. Projet d'achat de camion de services-directives du conseil

CONSIDÉRANT que la municipalité possède deux camions de services (pick-up) pour les besoins municipaux dont en voici les caractéristiques :

- Chevrolet Silverado 2006 5.3 litres, acheté usagé chez Roberval Pontiac Buick (63 675 kms lors de l'achat) le 5 janvier 2009 au coût de 21 000\$ (résolution 2009-19)

-GMC SIERRA SLE 2003 6.0 litres, acheté usagé d'un particulier de Roberval (100 499Kms lors de l'achat) le 22 mars 2013 au coût de 6000\$ (résolution 2013-53)

CONSIDÉRANT que ces 2 camions sont très usagés et demandent de plus en plus de réparations de toutes sortes sans parler de l'esthétique des carrosseries générales

CONSIDÉRANT qu'il y aurait maintenant lieu d'entamer les démarches pour les remplacer tôt ou tard le DG demande donc au conseil sa position à cet égard. Ce qui est suggéré par le responsable des travaux publics serait d'en acheter un neuf

ayant les capacités et dimensions de recevoir la boîte fermée (pour les pièces et outils) de l'autre camion existant et ensuite plus tard acheter un camion usagé une tonne pour le remplacer.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-41

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE ce conseil privilégie l'achat d'un camion usagé ayant les dimensions et capacité (3/4 tonne).

QUE le chef d'équipe entame les procédures pour en trouver un usagé qui correspond aux critères recherchés et soumette le résultat des recherches au conseil pour décision.

QUE pour le deuxième camion, le conseil décidera en temps opportun, mais pas pour l'instant.

9.PÉRIODE DE QUESTIONS #1

Aucune question n'est parvenue du public au préalable et la tenue des séances à huis clos est toujours affichée où la procédure en cas de question y est décrite.

10. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT

10.1. Journalier du camping

CONSIDÉRANT que les entrevues ne sont pas tout à fait terminées, le conseil désire reporter cet item à l'ajournement de la présente à lundi le 19 avril

11.AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11.1. Démission de l'inspecteur en urbanisme et environnement

CONSIDÉRANT que notre inspecteur en urbanisme et environnement M. Brandon Bélanger, engagé par la MRC Domaine-du-Roy et dont on achète les services à raison de deux jours/semaine depuis mars 2018 quittera ses fonctions à partir du 19 avril 2021 ayant obtenu un poste pour Ville Roberval;

CONSIDÉRANT que la MRC a depuis, publié un appel de candidatures pour deux postes de même nature afin de pourvoir aux besoins des municipalités et aussi pour ses propres besoins;

CONSIDÉRANT qu'afin que notre municipalité ne soit pas à découvert pour l'émission des permis, etc. en attendant que ces postes soient pourvus, Ville Roberval accepte d'engager ce dernier 4 jours/semaine pendant 5 semaines et la MRC continuera de l'engager pour une journée /semaine facturable à notre municipalité, laquelle journée sera exclusivement réservée;

EN CONSÉQUENCE

Le conseil en prend acte et continuera de travailler avec la MRC pour combler ce service au plus vite.

12.SÉCURITÉ CIVILE

12.1

13.VOIRIE MUNICIPALE

13.1. Nettoyage des rues 2021-Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que pour 2021 ce conseil désire toujours procéder au balayage des rues de façon mécanique comme en 2020.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Nutrite-Belle pelouse d'Alma ayant exécuté le contrat en 2020 offre d'exécuter le même travail aux mêmes conditions et prix que 2020, soit pour le coût de 2 400\$ taxes en sus, le tout tel que soumissionné en date du 2 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-42

Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte d'accorder le contrat de balayage des rues pour 2021 à l'entreprise Nutrite-Belle pelouse d'Alma afin d'effectuer le contrat pour le même travail et aux mêmes conditions et prix que 2020, soit pour le coût de 2 400\$ taxes en sus, le tout tel que soumissionné en date du 2 mars 2020;

QUE ce conseil demande au responsable des travaux publics d'essayer si possible de trouver une façon de remplir le réservoir du camion pour nettoyage avec de l'eau non potable, façon de montrer l'exemple aux citoyens et d'économiser l'eau.

13.2.Travaux conjoints de rechargement du Chemin de la Montagne-

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de St-François-de-sales par sa résolution 2020-201 du 7 décembre 2020 acceptait de signer le protocole d'entente pour l'entretien du Chemin de la Montagne avec la Municipalité de Chambord ;

CONSIDÉRANT que ce protocole prévoit de diviser la facture en deux pour tous travaux d'amélioration de ce chemin;

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre en visioconférence à l'automne 2020, les deux parties s'entendaient d'investir dans le rechargement complet de la côte sur 650 mètres à partir de la route 155 dès ce printemps 2021 et pour ce faire demandaient à nos responsables des travaux publics respectifs d'évaluer la longueur des travaux à recharger et de faire calculer la quantité des matériaux (ce qui fut fait par notre ingénieur Francis Leclerc), le tout afin de demander des soumissions , dont en voici le résumé :

-9221-5516 Québec inc.Transport Sylvain Gaudreault

Gravier 520 m3(988 tonnes) = 7 410.\$

Gravier tamisé (260 tonnes) = 2860. \$

Total = 10 270.00\$ tx en sus

-Excavation Rénovation Drolet inc.

Gravier 7 987\$

Gravier tamisé 2 992.\$

TOTAL = 10 980.\$

CONSIDÉRANT que ces deux soumissions ont été expédiées à la municipalité de Chambord et que d'après leur analyse, il serait difficile d'obtenir plus bas. Le conseil de Chambord nous autorise à accorder le contrat à la plus basse des deux soumissions ci-dessus et que le conseil accepte que ces travaux soient réalisés au complet aussitôt que le sol sera en état de recevoir après le dégel et que Chambord acceptera de payer la moitié des coûts totaux;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-43

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil de St-François-de-Sales octroi les travaux de rechargement complet de la côte sur 650 mètres à partir de la route 155 du Chemin de la Montagne à l'entreprise 9221-5516 Québec inc. Transport Sylvain Gaudreault pour le coût total de **10 270.00\$ taxes en sus**

QUE la Municipalité St-François-de-Sales étendra les matériaux avec sa niveleuse et les coûts selon le temps seront ajoutés au coût final des travaux pour être ensuite partagé à 50-50 avec la municipalité de Chambord conformément à l'entente

Que lesdits travaux soient exécutés aussitôt que le terrain récepteur sera assez sec et apte pour recevoir les camions.

13.3. Travaux de débroussaillage le long des chemins-choix de chemins et demande de soumissions

Proposé par

44

Sylvain Simard

Solution coupe et broyage FL Chambord

14. INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

14.1. Travaux TECQ-recherche de fuite eau potable-offre de service LCS Drains Secours-Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que des travaux de recherche de fuite sur le réseau d'eau potable sont fortement recommandés par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable via les bilans des dernières années;

CONSIDÉRANT que de tels travaux par une Entreprise spécialisée en la matière ont été prévus dans la programmation de travaux de la TECQ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, à notre invitation, une soumission nous est parvenue en date du 5 février 2021 de l'entreprise **LCS Drains secours** de Québec en vertu de laquelle elle nous offre de faire le travail pour la longueur de 15 000m demandée pour le coût 5 445\$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Deschênes

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil de la municipalité Saint-François-de-Sales octroie le contrat de recherche de fuite sur le réseau d'eau potable à l'entreprise **LCS Drains secours** de Québec pour la longueur de 15 000m telle que demandée, le tout pour le coût 5 445\$ taxes en sus;

Qu'au final il pourrait y avoir quelques ajustements de coût en plus ou en moins selon les difficultés rencontrées en cours de travaux.

**14.2. Avis de motion -règlement portant le numéro 2021-04
« Ayant pour objet d'imposer et régir l'installation de
compteur d'eau dans les immeubles non résidentiels, les
immeubles mixtes, les immeubles municipaux et sur un
échantillon d'immeubles résidentiels situés sur le territoire
de la Municipalité de Saint-François-de-Sales ».
Suivi de la présentation du projet de règlement**

46

**14.3. Équipement de déphosphatation Proposition de
services professionnels-Stantec-Octroi de contrat**

CONSIDÉRANT qu'en août 2012, la Municipalité recevait du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), un avis l'informant que de nouvelles exigences de rejet en phosphore seraient applicables, d'ici le 31 décembre 2016, pour la station d'épuration de Saint-François-de-Sales;

CONSIDÉRANT que pour les installations de Saint-François-de-Sales, le MDDEFP a fixé la concentration maximale en phosphore à 0.80 mg/L. Cette nouvelle exigence de rejet, applicable à l'année, nécessitera des travaux de mise aux normes destinés à intégrer un traitement tertiaire, soit une seule étape constituée d'équipements de déphosphatation chimique des eaux usées;

CONSIDÉRANT que pour se conformer au processus défini par le MDDEP, la Municipalité doit produire un plan d'action ayant fait l'objet d'une résolution municipale concernant la mise en place de ces nouveaux équipements, et ce, préalablement à l'obtention d'une autorisation visant l'extension de son réseau sur le territoire desservi par sa station d'épuration. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2013, afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour tout projet de prolongement de réseaux d'égout, la Municipalité doit

déposer et faire approuver un plan d'action et la résolution municipale requise permettant de se conformer à la position ministérielle.

CONSIDÉRANT qu'afin de satisfaire au plan d'action exigé, une étude préparatoire doit conséquemment être réalisée. Elle doit valider tous les paramètres associés à l'établissement des besoins à court et long terme et s'assurer que le projet soit défini pour respecter les nouvelles exigences de rejet révisées par le MDDEP

CONSIDÉRANT que par sa résolution 2012-220 du 5 novembre 2012 ce conseil mandatait la firme Dessau à préparer les études préparatoires en fonction de la proposition de services professionnels # ref. 12-0067-185 en date du 27 août 2012, pour le coût total de 9300\$ tx en sus

CONSIDÉRANT que le 13 septembre 2016, Stantec produisait à notre demande une mise à jour de l'estimation budgétaire des coûts de construction révisée relativement au projet d'intégration des équipements de déphosphatation au niveau de la station d'épuration, tel que défini au rapport d'étude préparatoire qui avait été présenté en mars 2013 (N/Réf. : 185-B0003870-001-PR-R-0001-0A, Dessau), dans le but de présenter une demande d'aide financière au programme FEPTU qui a été refusée;

CONSIDÉRANT qu'avant d'entamer le processus d'appel d'offres pour construction, il y a maintenant lieu d'octroyer un contrat de services professionnels tel que proposé par Stantec (à la demande de la municipalité), dont le mandat consistera principalement à effectuer la conception et la sélection des équipements requis, la préparation des plans et devis nécessaires, la demande d'autorisation au MELCC, la coordination avec les intervenants de la municipalité, la réalisation de l'estimation des coûts de construction et la surveillance partielle des travaux requis pour l'intégration des équipements de déphosphatation, la surveillance partielle inclura le suivi bureau, une réunion de chantier, ± 40 heures de surveillance sans résidence (4 visites), l'approbation des dessins d'atelier, les recommandations de paiements, les réceptions provisoires et définitives et la réalisation des plans finaux à la fin du projet, le tout pour des honoraires de 21 4954\$ (taxes en sus), tel qu'en fait foi la proposition de services professionnels de STANTEC déposé le 12 avril 2021 (réf. 836828);

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Vincent Simard

2021-47

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE considérant que la firme STANTEC avait déjà réalisé en 2013 les études préparatoires du projet et que les coûts de la présente proposition est en dessous du plafond de 25 000\$ en fonction de la politique d'octroi des contrats municipaux , ce conseil préfère procéder de gré à gré;

QUE ce conseil octroi le contrat de services professionnels à la firme STANTEC, le tout pour des honoraires de 21 4954\$ (taxes en sus), tel qu'en fait foi la proposition de services professionnels de STANTEC déposé le 12 avril 2021 (réf. 836828);

15.DOSSIERS DIVERS

Pour le présent sujet, la conseillère Mme Nancy Tremblay n`a pas pris part aux délibérations se déclarant en conflit d`intérêt puisque le propriétaire est son fils.

15.1. Demande d'achat d'une partie de terrain de la municipalité du lot 5 398 974- par propriétaires du 20 rue de la Montée

CONSIDÉRANT que les propriétaires du 20 rue de la Montée St-François-de-Sales ont déposé une demande écrite à l'effet d'acquérir de la Municipalité une partie de terrain d'environ 648 mètres carrés à partir du lot 5 398 974, terrain qui est actuellement inutilisé et se trouve contigu à la ligne arrière de leur terrain résidentiel;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, la réglementation du zonage ne permet pas la vente de terrain de cette zone;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'aménagement d'un terrain pour vélo (pumptrack) est actuellement à l'étude sur ce terrain;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Raymond Gauthier

2021-48

ET RÉSOLU à l'unanimité des cinq conseillers restants

QUE la municipalité ne désire pas vendre de terrain derrière les résidences de ce secteur, puisqu'il fait partie d'une superficie en réserve servant de négociations avec la CPTAAQ pour développement résidentiel futur.

15.2. Proclamation de la semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Bouchard-Martel

2021-49

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité de Saint-François-de-Sales proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *#Parlerpourvrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

16.PÉRIODE DE QUESTIONS no 2

Aucune question n'est parvenue du public au préalable

17. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-50

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la présente séance est ajournée au lundi 19 avril 2021 à 19 heures

17.1 Début de la séance ajournée

La mairesse souhaite la bienvenue à cette séance ajournée du 12 avril 2021 légalement tenue sans public, mais en visioconférence en raison de la COVID-19, ce lundi 19 avril 2021 à 19 heures à laquelle assistent les membres du conseil Mme Anne Bouchard-Martel, M. Vincent Simard (par téléphone), M. Raymond Gauthier, Mme Nancy Tremblay, Mme Anne Bouchard-Martel, M. Yvon Deschênes, Mme Annie Girard, tous formant quorum sous la présidence de Mme Cindy Plourde mairesse

Le directeur général est aussi présent

18. Journalier du camping-Engagement, pour cet item, pour des raisons d'apparence de conflit d'intérêts, puisque le candidat en cause se veut le fils du directeur général M. Renaud Blanchette. Il a été demandé à ce dernier de pas faire partie des délibérations.

Il a donc assisté à partir de l'item 19 et 20.

18. Journalier du camping-Engagement

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Christian Tremblay, journalier au camping. La municipalité a procédé au processus d'embauche le 10 mars 2021;

CONSIDÉRANT qu'une description de tâches a été rédigée en conformité avec les procédures en vigueur, comme prévu dans la convention collective;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un poste conventionné, le processus d'affichage à l'interne prévu a été respecté dont personne ne s'est montré intéressé;

CONSIDÉRANT qu'après 36 jours d'affichage à l'externe, 2 candidats (seulement) de St-François-de-Sales avaient déposé leur candidature et ont été retenus pour le processus d'entrevue;

CONSIDÉRANT que les entrevues de qualification se sont effectuées devant un comité de sélection composé de la coordonnatrice des loisirs et développements et de 2 membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'au préalable aux entrevues, la coordonnatrice des loisirs avait demandé au conseiller, M. Raymond Gauthier, de ne pas assister à l'entrevue du candidat Nicolas Blanchette en raison d'une apparence de conflit d'intérêts (lien de parenté). L'entrevue s'est donc réalisée en présence de Mme Hélène Gagnon, coordonnatrice des loisirs et développement et de M. Yvon Deschênes, conseiller;

CONSIDÉRANT que le deuxième candidat s'est désisté puisqu'il n'était plus disponible ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande au conseil l'engagement de M. Nicolas Blanchette au poste de journalier du camping;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Bouchard Martel

2021-51

APPUYÉ par Mme Nancy Tremblay

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil

QUE le conseil reçoive favorablement la recommandation de Mme Hélène Gagnon, coordonnatrice en loisirs et développement et procède par la présente à l'embauche de M. Nicolas Blanchette au poste de journalier du camping;

Que le salaire accordé soit équivalent à 100% du poste comme prévu à l'annexe B de la convention collective en vigueur, puisque M. Nicolas Blanchette cumule une expérience de 5 ans au camping, le conseil considère qu'il a une excellente connaissance du terrain et des tâches reliées au poste;

QUE puisque M. Nicolas Blanchette est le fils de l'actuel directeur général M. Renaud Blanchette, il est important de mentionner qu'il sera sous la supervision du responsable du camping ainsi que de Mme Hélène Gagnon, coordonnatrice en loisirs et développement. Ce sont également ces 2 personnes qui seront responsables de l'évaluation de M. Nicolas Blanchette et qu'aussi longtemps que M. Renaud Blanchette occupera le poste de directeur général, ce dernier ne pourra jamais prendre part au processus d'évaluation de cet employé et devra porter une attention spéciale afin de traiter cet employé au même titre que tous les autres.

19.FRR Territorial-Projet afin que Ville Roberval prenne en charge la formation des sauveteurs

CONSIDÉRANT que Ville Roberval est intéressée à déposer un projet au Fonds régions et ruralité de la MRC – Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour la

problématique de recrutement de sauveteurs au montant de 16 626,90 \$ et autorisation de signature.

CONSIDÉRANT une pénurie importante de sauveteurs sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que de moins en moins de jeunes suivent les formations nécessaires à l'atteinte du brevet de sauveteur;

CONSIDÉRANT la mise en péril de la surveillance des plans d'eau;

CONSIDÉRANT le coût élevé des formations et la durée de ces formations pour les jeunes;

CONSIDÉRANT que certains projets de développement en relation avec l'eau puissent être compromis;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement de sauveteurs et de formateurs qualifiés;

CONSIDÉRANT le manque de valorisation du travail de sauveteur;

CONSIDÉRANT que mesdames Gabrielle Trottier et Nancy Guay sont disposées et fortement intéressées à s'investir afin de régler cette problématique en devenant monitrices en sauvetage.

CONSIDÉRANT que des entreprises et OBNL touristiques vivent la même situation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Deschênes

2021-52

APPUYÉ par Mme Anne Bouchard-Martel

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES en partenariat avec les municipalités de la MRC Domaine-du-Roy, accepte que la VILLE DE ROBERVAL procède au dépôt du projet d'aide financière visant l'autonomie de notre territoire avec la formation de ces deux ressources qualifiées. En plus, un partenariat sera fait avec Accès transport afin d'offrir un transport aux participants jusqu'au lieu de formation (alternance entre Roberval et St-Félicien).

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES désigne Madame Hélène Gagnon, coordonnatrice des développements et des loisirs, à agir en son nom et à participer aux discussions afin d'assurer que notre communauté bénéficie des retombées positives du projet mentionné ci-dessus.

20. Fixation de la prochaine séance et levée de la présente

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Girard

2021-53

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la prochaine séance ordinaire est fixée au lundi 3 mai 2021
comme prévu au calendrier;

QUE la présente séance soit levée, il est

Cindy Plourde Mairesse

Renaud Blanchette D.G.